

Détails de la proposition de séance de formation

Date et heure

Les séances de formation continue retenues seront programmées pour une présentation en personne du 5 au 8 mai 2027. En raison de la complexité de la programmation, l'IRAC attribuera la date et l'heure de chaque séance de formation continue. Les détails seront inclus dans les lettres de confirmation envoyées aux responsables des séances retenues.

Toutes les séances de formation seront **enregistrées en direct** et mises à la disposition des participants par l'intermédiaire du système de gestion de l'apprentissage (LMS) de l'IRAC. L'IRAC s'engage à accroître l'accessibilité de la conférence pour les personnes qui ne pourraient autrement y assister. L'accès sur demande offre des possibilités à celles et ceux qui ne peuvent participer en personne. Il offre également une visibilité accrue aux conférenciers. La préférence sera accordée aux propositions indiquant une participation à la fois en personne et préenregistrée.

L'IRAC invite tout le monde à soumettre une proposition. Nous nous engageons envers l'équité, la justice et l'inclusion, notamment en ce qui concerne l'origine ethnique, le genre, l'identité ou l'expression de genre, l'orientation sexuelle, les handicaps et l'âge.

Durée des séances

Les séances doivent avoir une durée totale de 60 minutes selon le format suivant :

- Conférence en direct : 45 minutes de présentation suivies de 15 minutes de questions et réponses.
- Conférence sur demande : 60 minutes de contenu de présentation.

Nombre de présentateurs

Les avantages offerts aux présentateurs sont accordés à un maximum de deux personnes. Pour les propositions comptant plus d'un présentateur, la première personne sera désignée comme personne-ressource principale. Toutes les communications seront envoyées au premier présentateur, qui sera responsable de transmettre l'information relative à la conférence aux autres conférenciers. Chaque présentateur peut indiquer une adresse courriel à mettre en copie sur toute la correspondance. Les personnes peuvent soumettre plus d'une proposition.

Si votre proposition de séance compte plus de deux présentateurs, deux personnes devront être sélectionnées pour recevoir les avantages offerts aux présentateurs.

Titre et description de la séance de formation

Le titre et la description de la séance doivent refléter fidèlement le contenu. Le titre et la description seront publiés dans le programme en ligne et doivent pouvoir être compris de façon autonome tout en indiquant clairement le contenu de la présentation.

Lors de la conception de la séance, les possibilités d'interaction entre les participants sont encouragées. Les propositions doivent être éducatives et ne peuvent avoir une nature promotionnelle. Les propositions à caractère promotionnel ou commercial seront jugées inadmissibles.

- Le titre de la séance doit compter un maximum de 10 mots.
- La description de la séance doit compter un maximum de 50 mots.
- Détails et approche de la séance : maximum de 150 mots. Décrivez la structure et le mode de présentation de votre séance. Indiquez les principaux sujets abordés, le format (p. ex., exposé magistral, étude de cas) et la façon dont vous comptez mobiliser le public.

L'IRAC se réserve le droit de modifier la longueur, la clarté ou le langage utilisé dans la proposition.

Thèmes des séances de formation

La Conférence sur l'architecture 2027 de l'IRAC comprend neuf (9) thèmes. Chaque proposition doit porter sur l'un des thèmes suivants :

- Action climatique, durabilité et adaptation
 - Exemples, sans s'y limiter :
 - Conception régénérative
 - Conception de l'enveloppe du bâtiment
 - Conception résiliente
 - Performance thermique
 - Systèmes, matériaux et assemblages du bâtiment
- Diversité, équité et justice sociale
 - Exemples, sans s'y limiter :
 - Justice par le design
 - Conception et architecture équitables
 - Conception axée sur l'équité raciale et sociale
 - Conception démocratique

- Conception inclusive
- Vérité et réconciliation
- Architecture dirigée par des Autochtones*
 - Exemples, sans s'y limiter :
 - Pédagogie autochtone
 - Savoirs traditionnels
 - Outils, méthodes et processus autochtones
 - Processus de conception dirigé par des Autochtones

*Les propositions soumises dans cette catégorie doivent inclure au moins un présentateur s'identifiant comme Autochtone.

- Santé, sécurité et accessibilité
 - Exemples, sans s'y limiter :
 - Conception en contexte de pandémie ou postpandémie
 - Conception universelle
 - Santé et bien-être
 - Conception des soins de longue durée
 - Sécurité incendie
- Histoire, patrimoine et culture
 - Exemples, sans s'y limiter :
 - Conservation du patrimoine
 - Réutilisation adaptative
 - Réutilisation adaptative des bâtiments patrimoniaux
 - Histoire de l'architecture
 - Théorie de l'architecture
- Logement, planification et urbanisme
 - Exemples, sans s'y limiter :
 - Conservation du patrimoine
 - Réutilisation adaptative
 - Réutilisation adaptative des bâtiments patrimoniaux

- Histoire de l'architecture
- Théorie de l'architecture
- Innovation en matériaux, technologies et construction
 - Exemples, sans s'y limiter :
 - Matériaux de construction innovants
 - Intelligence artificielle
 - Impression 3D
 - Applications innovantes des matériaux
- La pratique et les affaires de l'architecture
 - Exemples, sans s'y limiter :
 - Développement des affaires et opérations
 - Finances des firmes et gestion des risques
 - Méthodologies de pratique
 - Diversité, équité et inclusion dans la pratique
- Culture du design
 - Exemples, sans s'y limiter :
 - Architecture et bien public
 - Identité civique, création de lieux et liens communautaires
 - Impact social et culturel du design
 - Promotion du design, mobilisation du public et culture du design
 - Beauté, sens et expérience humaine en architecture

Résultats d'apprentissage

La proposition doit clairement présenter quatre résultats d'apprentissage offrant un niveau avancé de connaissances pertinentes à la pratique ou aux affaires de l'architecture.

L'objectif de résultats d'apprentissage bien rédigés est d'établir les attentes des participants à l'égard de la séance et d'indiquer clairement ce qu'un apprenant sera en mesure de faire à la fin de la séance. Les résultats d'apprentissage **doivent** :

- être clairs et concis;
- commencer par l'expression « À la fin de cette séance, les participants seront en mesure de... »;

- utiliser des verbes cohérents avec les domaines d'apprentissage;
- éviter des mots comme apprécier, aborder, améliorer et comprendre;
- être mesurables.

Les résultats d'apprentissage devraient être formulés comme dans l'exemple suivant : « À la fin de cette séance, les participants seront en mesure de décrire pourquoi il est important de considérer les risques dans la conception. »

<i>Cognitive Domain Hierarchy</i>	<i>Associated Actions</i>
Remember	Recall, remember, match, select, identify, choose, order, outline
Understand	Plot, define, summarize, classify, describe, present, explain
Apply	Propose, audit, edit, predict, construct, use, show, solve, compute
Analyze	Distinguish, differentiate, investigate, scrutinize, consider, question
Evaluate	Appraise, assess, judge, critique, comment, examine, interrogate
Create	Develop, design, devise, generate, propose, build, form, assemble
Table 1: Anderson and Krathwohl's revision of Bloom's cognitive domain hierarchy	

Référence

Anderson, L. W., C Krathwohl, D. R. (2001). A Taxonomy for Learning, Teaching and Assessing: A Revision of Bloom's Taxonomy of Educational Objectives. New York : Longman.

Biographies des conférenciers

Une courte biographie de chaque conférencier doit être incluse dans la proposition. Les biographies doivent compter un maximum de 150 mots et être rédigées sous forme narrative. L'IRAC peut modifier la longueur, la clarté ou le langage utilisé.

Photos des conférenciers

Les propositions doivent inclure une photo de chaque conférencier respectant les spécifications suivantes :

- Format : .png ou .jpeg
- Taille : 200 px x 200 px
- Noir et blanc
- Format carré avec espace au-dessus, à gauche et à droite du sujet (éviter les gros plans extrêmes)
- Nom du fichier : PRENOM_NOM

Exigences audiovisuelles

Les conférenciers auront accès à une configuration audiovisuelle standard pour les présentations en personne (ordinateur portable, projecteur, écran, câbles HDMI/VGA et audio). L'aménagement des salles sera finalisé par l'IRAC dans les huit semaines précédant l'événement.

Enregistrement des séances

Toutes les séances de formation seront **enregistrées en direct** et mises à la disposition des participants par l'intermédiaire du système de gestion de l'apprentissage (LMS) de l'IRAC.

Matériel de présentation

Le matériel de séance (présentation PowerPoint, documents à distribuer) doit être soumis au plus tard deux semaines avant la date d'enregistrement. Les présentations doivent être soumises en format PowerPoint et seront examinées par l'IRAC avant la conférence. Le matériel peut être publié sur le site Web et dans l'application mobile de l'IRAC. L'IRAC fournira un modèle PowerPoint aux responsables retenus.

Processus de sélection et évaluation

L'IRAC travaille avec diligence afin d'assurer la plus haute qualité du contenu éducatif offert dans le cadre de sa conférence. Les propositions seront évaluées par une équipe au moyen d'un processus d'évaluation à l'aveugle.

Les propositions sont évaluées selon les critères suivants :

- Description **claire et complète** de la séance;
- **Pertinence** du sujet pour la profession d'architecte;
- Contribution de **nouvelles connaissances ou informations** sur le sujet;
- Présence de quatre **objectifs d'apprentissage** clairement formulés;
- **Cohérence** avec la programmation générale.

Les propositions incomplètes ne seront pas évaluées.

Les propositions jugées promotionnelles ne seront pas évaluées.

L'IRAC se réserve le droit de prendre la décision finale concernant la sélection des séances du programme de la Conférence sur l'architecture 2027 de l'IRAC. Toutes les propositions sont examinées collectivement afin d'offrir le meilleur programme global possible. Même si une proposition satisfait à tous les critères, elle peut ne pas être retenue. Tous les candidats seront informés du statut de leur proposition (acceptée ou refusée) selon l'échéancier publié.

Avantages offerts aux présentateurs

Les responsables retenus recevront :

- Une passe de conférence de deux (2) jours, valable pour la journée de la séance et une journée additionnelle, ou un rabais de 50 % sur une passe Accès complet ou une passe de conférence (jusqu'à deux présentateurs);
- Un certificat de présentateur en formation continue.

L'IRAC n'offre aucune rémunération ni aucun cachet aux présentateurs.

Les présentateurs sont responsables de leurs propres déplacements et de leurs propres arrangements d'hébergement.

Pour plus d'information ou si vous avez besoin d'aide, veuillez communiquer avec
conference@raic.org.

[SOUMETTRE UNE PROPOSITION](#)